



# SUD-Rail a été reçu le 13/11 en DCI sur les problèmes rencontrés au P.U.

SUD-Rail a donc été reçu par Marc PIBO (DET de l'Etablissement NFL) afin de traiter tous les points que les agents du P.U. nous ont fait remonter.

# Prévisions de vos journées

SUD-Rail a rappelé que le dossier de consultation préalable à la mise en œuvre du PST mentionnait que la programmation des journées se faisait à M-1 et que les agents du P.U. percevaient l'INAR (prime de réserve).

SUD-Rail a donc réclamé que les agents aient la vision de leur programmation à M-1.

La direction n'est pas opposée à répondre favorablement à cette demande, tout en précisant que comme pour tous les ASCT, ce ne sera qu'une prévision qui ne fait pas office de commande ferme.

La direction va se rapprocher des agents du P.U. pour partager avec eux sur le sujet et mettra en œuvre cette programmation visible à M-1 sauf véto des agents du P.U.

## Vêtements chauds pour l'hiver

SUD-Rail a demandé à ce que les agents soient équipés d'une grosse veste d'hiver de qualité.

La direction répond dans un 1<sup>er</sup> temps qu'une dotation spécifique vêtements d'hiver a été livrée le 10 novembre pour les agents du P.U. Après vérification, cette dotation ne prévoit pas de grosse veste d'hiver de qualité et SUD-Rail a donc insisté pour que la direction en fournisse une à chaque agent du P.U.

La direction n'est pas opposée à acheter des grosses vestes de qualité si les agents confirment que la dotation n'est pas satisfaisante pour affronter les mois d'hiver.

#### D2I

La direction confirme qu'il n'existe plus de D2I papier pour les agents du P.U.

La direction a externalisé ce service pour les agents du P.U. via une hotline joignable de 08h00 à 20h00. En dehors de ces horaires, il est possible de poser sa DII sur le répondeur de cette hotline. Il est également possible de poser la DII par mail. La direction confirme donc ce qu'elle a communiqué aux agents dans un flash info.

### Opérations Débarquements sans SUGE

Suite à notre interpellation, la direction confirme qu'il est hors de question qu'une Opération Débarquement se tienne sans la présence de la SUGE.

Les responsables hiérarchiques n'ont aucun pouvoir pour imposer la tenue d'un Débarquement sans la SUGE ; le DET rappelle que c'est sa responsabilité qui serait engagée en cas de problème.

### Accueil-Embarquements ou Débarquements sans locaux ni toilettes

Après que nous ayons expliqué les situations inacceptables vécues par les agents du P.U. lorsqu'ils se retrouvent pour des opérations au sol dans des gares sans local ni toilettes, la direction s'engage à faire réaliser des devis pour aménager des locaux et prendra une décision en fonction du montant. A suivre donc...

En attendant, la direction donne consigne de ne pas organiser d'AE ou DE sur des durées trop longues.

#### Point sur les effectifs

Le cadre d'Organisation du P.U. est prévu avec 37 ASCT.

A ce jour, il n'y a que 33 ASCT affectés au P.U.

En départ : 4 des 6 ex-lafeurs quitteront le P.U. en décembre.

#### En arrivée:

- 1 retour de congé maternité au 1<sup>er</sup> décembre.
- 1 mutation de l'ESV Rhodanien le 1<sup>er</sup> janvier.
- 4 sorties d'école entre février et avril (agents déjà enclenchés sur des écoles hors région en cours).
- 2 sorties d'école fin avril (agents qui vont être intégrés prochainement sur des écoles hors région débutant début janvier).

